

**COLLECTIF ROMEUROPE ILE-DE-FRANCE****Compte-rendu de réunion**

9 juin 2011

**Ordre du Jour :**

- a/ Etat de lieux et pratiques de domiciliation sur la région ;
- b/ Information sur la Formation Romeurope ;
- c/ Validation du courrier pour le Président de Région : demande de rendez-vous ;
- d/ Retour sur la Journée nationale sur le droit des enfants roms à l'éducation.

**Collectif Romeurope Ile-de-France**

**ASAV** (*Association pour l'accueil des voyageurs*) – **ASET 93 et 95** (*Aide à la scolarisation des enfants tsiganes*) – **ASEFRR** (*Association de Solidarité en Essonne aux familles roumaines et rroms*) – **LA CIMADE** (*Comité intermouvements auprès des évacués*) – **CAM** (*Comité d'Aide Médicale*) – **FNASAT-Gens du voyage** – **CCFD** (*Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement*) – **Habitat Cité** – **Hors la Rue** – **Imediat** – **LDH** (*Ligue des Droits de l'Homme*) – **MDM** (*Médecins du Monde*) – **MRAP** (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **Romeurope Val-de-Marne** – **Secours catholique (Caritas France)** – **URAVIF** (*Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France*)

Et le Comité de soutien de Montreuil (93), le Comité de soutien de Limeil / Bonneuil (94), le Comité de soutien de Meudon (92), le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95), le Collectif Romyvelines (78), le Collectif des sans-papiers de Meulan (77).

Membres présents:

*Michèle Mézard (MDM), Yves Lorient (Romeurope 94), Jean-Pierre Seguin (Comité de soutien aux familles roms de Roumanie), Monique De Martinho (Comité de soutien aux familles Roms de Deuil-la-Barre), Martine Platel (MRAP), Michel Fèvre (Romeurope 94), Lucile Gacon (Habitat-cité), Agnès El Majeri (FAP), Michèle Canet (Comité de soutien sud 92), Françoise Pasquier (LDH), Philippe Goosens (Imédiat), Charlotte Duvernois (ASAV), Chloé Faouzi (ASAV), Sarah Coupechoux (FAP), Carmen Firan (Habitat-cité), William Baroudi (Romeurope 94), Thérèse Leprêtre (Ecodrom 93), Julien Pointillart (SC Paris), Grégoire Cousin ( ERRC).*

**a) Etat des lieux et « pratiques » de DOMICILIATION concernant les Roms en Ile de France**

**Val d'Oise:**

*Monique de Martinho (Comité de soutien aux familles Roms de Deuil-la-Barre) et Jean-Pierre Seguin (Comité de soutien aux familles Roms de Roumanie).*

- Montmagny : deux maisons sont squattées, il y a eu un passage au tribunal lundi 6 juin. Si cela est confirmé, ils seront expulsés le 26 juin.
- Sarcelles : Le grand groupe de Roms qui était sur le grand terrain est désormais installé sur la départemental 301 à Groslay. Ils étaient partis en Roumanie et reviennent petit à petit.
- Groslay : la situation empire. Il y a eu des distributions d'OQCF. L'ASET 95 suit le terrain en particulier la scolarité des enfants. Ils ont fait des dossiers d'aide juridictionnelle pour les recours contre les OQCF distribués début juin. L'état sanitaire se dégrade. L'ASET 95 sollicite l'intervention de Médecin du Monde afin de voir ce qu'il est possible de faire.
- Deuil-la-Barre: la scolarité continue, l'accès à la santé aussi, il n'y a pas trop de problème sur ce terrain. Les enfants qui ne vont pas à l'école sont suivis scolairement dans le camion-école par l'ASET 95. Une procédure d'inscription à l'école pour la rentrée prochaine est en cours. Le challenge est de faire rentrer deux garçons au collège. Un autre challenge: avoir des conteneurs pour les déchets ménagers. Le maire s'y oppose car il en a déjà fourni à plusieurs reprises cependant, ce sont les jeunes de la Galathée qui les brûlent. La solution la plus pertinente serait d'en acheter, cela dépend du prix. Afin d'éviter le cumul des déchets, les Roms les brûlent et parfois les voisins appellent les pompiers. Le collectif de soutien aux familles Roms de Deuil-la-Barre souhaiterait établir un partenariat avec l'ASAV en termes de santé car il y a une femme enceinte sur le terrain ; et avec le Secours Catholique du Grand Nord Est d'Île-de-France sur un projet à long terme.
- Mery sur Oise: il y a eu un problème, un camion a défoncé tout l'environnement du terrain. Il y a des problèmes de santé, des problèmes avec la CAF : des personnes se sont vues retirer la CAF pendant six mois et celle-ci ne veut pas les rembourser. Des recours au TASS sont en cours.

Beaucoup de Roms arrivent dans le Val d'Oise, les terrains sont de plus en plus gros.

Concernant l'AME, les collectifs du 95 pensent que les Roms ne payeront pas les 30 € car pour les familles ce coût est difficile à couvrir.

**Domiciliation, CCAS :**

La plupart sont domiciliés au CCAS, c'était la volonté du maire. Les nouveaux qui arrivent

ne sont pas domiciliés là. Ils ne prennent plus de domiciliation sauf quand les enfants sont scolarisés.

Il y a un problème avec la CPAM du 95 car toute demande d'AME faite a été retournée même si ils sont domiciliés au CCAS malgré le courrier du collectif. Elle demande une attestation de revenus à l'étranger perçus avant leur entrée sur le territoire français. Ils reviennent toujours avec des demandes complémentaires. Il faudrait répondre à ces demandes sous 30 jours sinon il faut recommencer toute la procédure. Cela fait six mois que le collectif essaye d'obtenir l'AME pour les Roms de Deuil-la-Barre.

#### Domiciliation, structures agréées :

Il y a une distinction qui est faite entre la Croix-Rouge et le Secours Catholique. Certaines administrations acceptent la domiciliation auprès du Secours Catholique mais elles n'acceptent pas la domiciliation auprès de la Croix-Rouge. Tout dépend à qui l'on s'adresse. Concernant l'AME, la Maison de la Solidarité de Gonesse domicilie, ainsi que MDM.

#### **Paris :**

*Françoise Pasquier (Ligue des Droits de l'Homme)*

Il y a un squat dans le 20ème au 163 rue des Pyrénées. Il y a un collectif « la Baraka » qui s'est formé et qui essaye de suivre ces personnes. Le Secours Catholique va régulièrement sur ce terrain. Il y a des enfants scolarisés en CLIN. La Voix des Roms y intervient aussi. Les Roms de ce squat passent fin juin au tribunal pour savoir s'ils seront expulsés. La mairie a un projet de jardin public sur cet emplacement.

*Julien Pointillart (Secours Catholique Paris)*

Le Secours Catholique rapporte qu'à la porte de la Villette, 100 personnes sont arrivées, le terrain est devenu un grand bidonville. Il y a eu une distribution d'OQCF.

Apparemment ce sont les mêmes personnes qui étaient sur le Boulevard Mac Donald et à Pantin. Elles sont là depuis le 19 mai.

#### **Seine-Saint-Denis:**

En Seine-Saint-Denis, la situation est de plus en plus précaire.

Montreuil: *Thérèse Leprêtre (Ecodrom)*

Le problème est qu'il y a une convention précaire pour le terrain avec la mairie.

Leur question actuelle est de savoir comment valoriser la production agricole. Énormément de légumes ont été semés. Le premier objectif est de se nourrir mais la quantité est tellement importante qu'il faudra vendre le surplus des récoltes. Comment vendre le surplus en toute légalité ? Sur ce terrain du Mur aux Pêches, cinq personnes travaillent le fer. Ecodrom souhaite organiser une vente des œuvres d'art de ces personnes travaillant le fer et souhaite leur obtenir un statut d'artiste pour bénéficier d'un titre de séjour.

Le Conseil Européen et la presse viennent sur le terrain en juin afin de voir ce qui est réalisé.

Ce projet regroupe environ 20 adultes et une douzaine d'enfants.

L'autre objectif visé est que le quartier rentre dans le campement, Ecodrom souhaiterait ouvrir les portes du campement au public afin que celui-ci découvre les projets mis en place : écofer, et l'agriculture

Ecodrom est sur le terrain tous les jours.

Ils s'interrogent sur l'opportunité et la possibilité de faire d'Ecodrom une association de domiciliation.

La construction d'habitats n'est pas possible car le terrain n'est pas constructible. Cependant, ils ont le droit informel de rénovation. Des architectes vont les aider. Les Roms ont proposé de créer une roulotte pour que des personnes viennent dormir au sein du camp. C'est une expérience que les Roms et Ecodrom souhaiterait réaliser.

Un échange a eu lieu sur l'auto-entrepreneariat. L'auto-entrepreneariat fonctionne dans quelques départements en Ile de France. Mais de nouveaux obstacles sont placés par la préfecture de Saint-Denis, en effet, elle ne veut pas délivrer le statut d'auto-entrepreneur car elle estime que ce n'est pas leur activité principale et donc ne délivre pas de titre de séjour.

En revanche, ailleurs comme dans le Val de Marne, ce statut a bien fonctionné (voir plus bas).

### Domiciliation :

Il est facile d'obtenir une domiciliation au CCAS de Saint-Denis contrairement à la Courneuve, à Bondy, à Noisy-le-Sec et à Bobigny. Le CCAS de Montreuil domicilie les personnes des MOUS uniquement et refuse catégoriquement tous ceux qui sont dans des squats par exemples.

### Val de Marne:

*Yves Lorient, Michel Fèvre et William Baroudi (Romeurope 94)*

Le Samu Social a relogé des familles expulsées de Villeneuve Saint-Georges. Une rumeur circule sur l'existence d'une circulaire qui interdit au 115 d'apporter un soutien social aux personnes expulsées et limiterait à 14 jours la mise à disposition d'un hébergement.

- Champs sur Marne : les Roms ont reçu une assignation en expulsion. A partir du 1er aout, ils devront quitter le terrain.
- Créteil : une expulsion aura lieu en novembre.
- Ivry : la population Roms est trop nombreuse, le bidonville est très grand, environ 200 personnes. Les Roms eux-mêmes demandent de limiter les arrivants car cela pose des problèmes de cohésion à l'intérieur de celui-ci.

Le statut d'auto-entrepreneur a bien évolué. Par exemple à Saint-Maur, au moins 10 personnes ont obtenu le statut d'auto-entrepreneur et parmi eux, certains ont obtenu ou sont en train d'effectuer les procédures nécessaires pour obtenir un titre de séjour.

### Domiciliation dans le Val de Marne :

La domiciliation se fait, en général, au CCAS. Certaines communes domicilient au CCAS depuis longtemps. Les familles dont les enfants sont dans un processus de scolarisation ont plus de chance d'obtenir une domiciliation au CCAS.

A Ivry, il n'y a pas de CCAS. La ville d'Ivry envisage d'en créer un uniquement pour domicilier ces personnes. La domiciliation se fait actuellement à Emmaüs.

La ville de Créteil refuse de domicilier et se décharge sur les associations et les organismes agréés comme le Secours Catholique ne domicilie plus sauf si demande d'un travailleurs sociale.

Sur le département il y a actuellement environ 700 personnes et il y existe plusieurs types de

situation :

- les projets d'insertion qui concernent environ 250 personnes
- les familles installées avec des possibilités de mise en place de projets.
- les familles étant dans des situations très précaires : (expulsions ; état sanitaires déplorable...).

### **Essonne:**

*Philippe Goossens, (Imédiat)*

- Massy : plusieurs procès sont en cours contre les OQTF
- Athis-Mons : il y a eu beaucoup d'arrivées, les bénévoles sont débordés. La mairie est hostile. Ils organisent la projection d'un film en septembre-octobre avec la MRAP afin de mobiliser l'opinion publique.

### **Domiciliation :**

La domiciliation est variable, elle se fait dans les CCAS pour les groupes reconnus c'est-à-dire ceux déjà installés depuis longtemps. La volonté des maires de Moulin Galant et Corbeilles c'est celle de ne pas élargir les cas donc pour tous les autres la domiciliation se fait au Secours Catholique. Il y a des difficultés avec certaines structures agréées : la domiciliation au Secours Catholique est reconnue mais pas à Emmaüs.

### **b/ la FORMATION Romeurope.**

Dans le cadre d'un projet financé par le Conseil régional IdF sous le Fonds régional de développement de la vie associative (FRDVA), le Collectif national en collaboration avec l'ALPIL, la FAP, la LDH, l'ASAV et le GISTI a organisé une formation, le 18 juin, ayant pour sujet: les droits des occupants sans droit ni titre et le DALO. Celle-ci s'adressait aux membres et aux partenaires du Collectif Romeurope Ile de France.

Vingt-cinq personnes ont participé à cette formation et les retours sont très positifs.

**Une nouvelle session de cette formation aura lieu le 24 septembre 2011.** Plus d'informations vous seront communiquées à travers la liste de diffusion Romeurope.

### **c/ Proposition d'un courrier de demande de rendez-vous au Conseil régional Ile de France**

Le modèle d'un courrier a été soumis, analysé et validé par le Collectif Ile de France. Celui-ci a été envoyé le 17 juin avec la signature conjointe du Collectif Romeurope Ile de France et de la FAP (voir courrier en pièce jointe).

### **d/ Retour sur la journée nationale sur le droit des enfants roms à l'éducation**

Afin de combattre les causes de la non-scolarisation des enfants Roms en France, les membres du « Collectif pour le droit des enfants Roms à l'éducation » se sont réunis pour une journée de travail le samedi 4 juin 2011 au siège du SNUipp à Paris. Le but de cette rencontre nationale était de permettre aux membres du collectif et aux autres acteurs du domaine de l'éducation de se réunir afin de débattre sur les moyens d'action communs à mettre en place pour que le droit à l'éducation des enfants Roms devienne une réalité.